Conformité en assurance

Distribution des produits d'assurance et protection des données personnelles

1 jour (7h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992385 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 215 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Cerner les principes clés des réglementations applicables à chaque étape de la distribution des contrats d'assurance : de la phase de précontractualisation jusqu'à la passation du contrat
Identifier les traitements, acteurs et documents soumis aux nouvelles obligations
Maîtriser les rôles et responsabilités de chaque acteur intervenant au processus

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Évoluer dans le secteur de l'assurance ou commercialiser des produits d'assurance

Public concerné

Directeurs et responsables juridiques
Juristes, chargés de conformité
Directeurs et responsables marketing et communication, directeurs et responsables réseaux de distribution
Intermédiaires d'assurance

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Identifier et qualifier les acteurs

Concepteur du contrat, porteur de risques et distributeur selon la DDA

- L'organisme d'assurance et son réseau de distribution salarié,
- l'agent général, le mandataire d'assurance
- Le courtier d'assurance, le courtier grossiste, le mandataire d'intermédiaire
- Le délégataire de gestion

Responsable/co-responsable de traitement et sous-traitants selon le RGPD

- Tableau de synthèse des rôles et responsabilités selon la DDA et le RGPD

Exercice d'application : qualification des acteurs à partir d'une mise en situation

Identifier les informations à collecter et les traitements

- La prospection commerciale auprès des clients et prospects :démarchage téléphonique et physique, opérations marketing telles que mailing, parrainage...
- La délivrance du conseil du distributeur avant la souscription du contrat : le profilage
- L'établissement du devis et la proposition d'assurance/bulletin de souscription
- La souscription du contrat
- L'examen, l'appréciation, la surveillance et le contrôle du risque
- Le respect des obligations légales et réglementaires y compris LCBFT
- La lutte contre la fraude
 Le profilage

Exercice d'application : analyse des mentions obligatoires devant figuer dans les documents de collecte

Identifier les documents à remettre au client/prospect

- Le document d'entrée en relation avec le client
- Le document de recueil des besoins et de formalisation du conseil
- Le devis, la proposition d'assurance/bulletin de souscription
- Les conditions particulières, les conditions générales
- Les annexes éventuelles

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.